#

# CHARTE DES ADHERENTS DE LA COMMISSION AFRIQUE DE FRANCE INVEST

## Profil Membre

Les membres de la Commission Afrique de France Invest sont des personnes – morales ou physiques – concernées par l’écosystème du capital-investissement en Afrique.

Sont ainsi concernés, notamment:

* les apporteurs de capitaux (gérants de fonds d’investissements - GP, investisseurs institutionnels et gérants d’actifs – LP, business angels, fonds de fonds, family offices, corporate venture) ;
* les conseillers financiers (M&A, banques d’affaires, évaluation d’entreprises,

transactions services) ;

* les prestataires de services d’investissement ;
* les cabinets d’audit et d’expertise comptable, de conseil stratégique, de recrutement,

de management de transition ;

* les cabinets d’avocats ;
* les incubateurs ;
* les banques et compagnies d’assurance ;
* les entrepreneurs et corporate ou tout autre acteur de l’écosystème du capital- investissement.

La Commission Afrique présente la particularité d’être ouvert non seulement aux membres de France Invest, mais également à tout l’écosystème du capital-investissement africain basé en Europe et en Afrique.

## Missions de la Commission

* Promouvoir la classe d’actifs auprès des gérants de fonds français et européens ainsi que des investisseurs institutionnels et familiaux.
* Faciliter les échanges avec les acteurs africains, bâtir/ renforcer les relations avec les représentants de la profession sur le continent, leur apporter des services, répondre à leurs demandes dans la mesure du possible.
* Faciliter l’accès au continent africain tant aux membres de France Invest qu’à leurs participations par une meilleure connaissance des intervenants.



## Apports mutuels

**Droits**

La Commission Afrique offre à ses membres l’opportunité de :

* Bénéficier de l’expertise et de l’audience de France Invest, la seule association professionnelle française spécialisée sur le métier du capital-investissement, avec plus de 35 ans d’expérience.
* Développer un réseau professionnel en Afrique et en Europe.
* Participer activement, à des degrés divers, aux activités de la Commission : groupes de travail, événements, sondages, enquêtes, publications…
* Etre tenus informés de l’actualité du capital-investissement en Afrique et des activités de la Commission.
* Participer, dans une vision plus globale et à plus long terme, à l’émergence du capital- investissement en Afrique et suivant un modèle proprement africain en cours de maturation.

## Devoirs

La Commission Afrique développe les relations entre ses membres. Les valeurs de la Commission Afrique sont :

le partage, la valorisation d’expériences et la connaissance mutuelle. L’adhésion à la Commission implique pour ses membres de :

* Fournir, au besoin, des informations sur leurs activités pouvant enrichir les études économiques et statistiques de France Invest.
* Faire la promotion de la Commission Afrique par toute voie de communication et être l’interlocuteur privilégié de toute personne souhaitant connaître ses activités au sein de sa région.
* Avoir un comportement éthique dans leurs activités professionnelles en référence à

leur propre code de déontologie. Ils peuvent également, à titre d’inspiration se référer au Code de déontologie de France Invest ainsi qu’à la Charte des investisseurs de France Invest.

* Payer une cotisation annuelle selon le barème.

#  BULLETIN D’ADHESION COMMISSION AFRIQUE

 **Informations concernant l’entreprise**

Raison sociale :.....................................................................................................................

**Adresse :** ................................................................................................................................

**Code Postal :** .................................................... **Ville :** .....................................................

**Pays :** .......................................................................

**Effectif :** ..............................................................................................................................

Dont : en France en Afrique

**Informations concernant le représentant ou l’adhérent individuel**

*(en cas de représentants multiples, ajoutez feuillets séparés)*

### Civilité :  Madame  Monsieur

**Nom** : .....................................................................................................................................

**Prénom** : ................................................................................................................................

**Fonction** : ..............................................................................................................................

**Mobile ou Fixe** : ........................................ **Email** : ..............................................................

### Lieu de Travail :  France  Europe  Afrique  Autre

**Adresse :**..............................................................................................................................

*(si différente de celle de la raison sociale)*

**Code Postal :** ....................................................... **Ville :** .....................................................

**Pays :** ...................................................................

 **Montant de l’adhésion annuelle**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Catégories** | **Adhérent ou non France Invest**  | **Forfait (annuel)** | **Choix** |
| Corporates (personnes morales)  | Membre de France Invest | **500 €** |  |
| Non Membre de France Invest  | **1 000 €** |  |
| Adhésion Individuelle (personnes physiques)  | Non Membre de France Invest  | **200 €** |  |

* **Sympathisants & Amis de la Commission :** les organisations et associations partenaires de la Commission Afrique de France Invest, basés sur le continent africain, peuvent être enregistrés à ce titre sur simple demande en étant parrainés par un membre de la Commission. Cette adhésion est gracieuse. Les sympathisants et amis de la Commission reçoivent alors les communications périodiques, ainsi que les invitations aux évènements de networking. Ces dispositions visent particulièrement les associations professionnelles, places boursières, universités, écoles de commerce, incubateurs,…

**Type de Société**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| * Capital investissement (hors Fonds de Fonds)
 | * Family office
 | * Corporate venture
 |
| * Fonds d’infrastructures
 | * Business angels
 | * Incubateur
 |
| * Fonds de fonds
 | * Prestataires de services d’investissement
 | * Conseiller financier
 |
| * Investisseur institutionnel (LP) - Gestion actifs
 | * Assurance
 | * Banque
 |
| * Cabinet de Conseils / Etudes
 | * Cabinet d’avocats
 | * Cabinet de recrutement

- Management de transition |
| * Presse / Journalistes
 |  |  |
| * Fédération et associations professionnelles
 | * Universités / Grandes Ecoles/ Recherche / Hub
 | * Autres Préciser:
 |

1/ Quelle expertise pourriez-vous transmettre à l’ensemble des membres de la Commission, dans le

cadre de nos réunions ?

......................................................................................................................................................

......................................................................................................................................................

......................................................................................................................................................

2/ Quelles sont vos attentes par rapport aux actions de la Commission Afrique ?

......................................................................................................................................................

......................................................................................................................................................

......................................................................................................................................................

* Par ce bulletin, je confirme mon adhésion à la Commission Afrique de France Invest et à sa charte dans la catégorie ci-dessus
* J’accepte l’utilisation de mes données personnelles dans les conditions fixées par la politique de confidentialité de France Invest [http://www.franceinvest.eu/fr/France-Invest/Politique-de-protection-des- donnees-personnelles.html](http://www.franceinvest.eu/fr/France-Invest/Politique-de-protection-des-donnees-personnelles.html)).

*À ce titre, vous disposez du droit de demander au responsable du traitement l’accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l’effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, ou du droit de s’opposer au traitement et du droit à la portabilité des données ainsi que le droit d’introduire une réclamation auprès d’une autorité de contrôle.*

Date : ------------------------------------ Signature :

L'adhésion à la Commission Afrique est valable du 1er janvier au 31 décembre, elle est renouvelée tous les ans par tacite reconduction. Pour résilier l’adhésion, une lettre recommandée ou un courriel avec accusé de réception devra être adressée à l’Association dans un délai de 3 mois avant le 31 décembre. La résiliation prendra effet à compter du 1er janvier de l’année suivante.

Pour valider votre demande d’adhésion à la Commission Afrique. Veuillez

* + compléter les informations ci-dessus en utilisant un bulletin par personne et nous le

retourner par email à l’adresse suivante : support.club-afrique@franceinvest.eu

* + adresser un ordre de virement bancaire du montant de votre cotisation sur le compte HSBC de France Invest.

Le virement est à effectuer en indiquant :

* + Destinataire : **France Invest**
	+ Référence : Commission Afrique de France Invest et le nom de l’adhérent.

## Coordonnées bancaires

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Banque** | **Guichet** | **N° de compte** |  |
| 30056 | 00148 | 0148 543 3892 | 55 |

### IBAN FR76 3005 6001 4801 4854 3389 255 BIC CCFRFRPP